



CGT SPIP 88

PRISME : EXPERIMENTER LE K.O

"Zéro Whaou au SPIP des Vosges"

Nous, personnels syndiqués et non syndiqués, réunis ce jour en Assemblée Générale, dressons le constat de l'échec de l'expérimentation de PRISME et le tableau des multiples conséquences négatives de son déploiement.

CA NE MARCHE PAS !

Prisme échoue à faire ce pourquoi il a été créé et n'égale les fonctionnalités d'APPI à aucun niveau.

- Ouvrir des mesures et éditer des dossiers est cauchemardesque car le logiciel produit des données fausses ou incomplètes qui nécessitent beaucoup de reprises manuelles.
- Echanger des informations avec le JAP est impossible : aucune alarme concernant les notes et rapports transmis, autant chercher une aiguille dans une botte de foin.
- Convoquer les PPSMJ est une galère : 22 clics nécessaires pour éditer une convocation qui sortira finalement sans l'heure de rendez-vous !
- Organiser son travail est impossible : Aucun interface ne renseigne le CPIP sur les rapports à venir ou les échéances des dossiers. La visibilité sur l'exécution des peines est nulle, car le classement chronologique global a été abandonné au profit d'un classement thématique hasardeux.

Le SPIP sort les rames...

Les dysfonctionnements sont multiples, les JAP renoncent à l'utilisation du logiciel mais le SPIP doit continuer à faire comme si tout était normal.

Pendant ce temps, les entretiens, les rapports, les évaluations, les notes, s'accumulent... Car la DAP nous demande de faire notre travail comme si de rien n'était, d'interrompre nos transmissions au SAP, stocker nos écrits à la fois

dans PRISME et dans le commun du service, ce qui dénote une incertitude sur la sauvegarde de nos écrits.

Nous sommes confrontés à des difficultés permanentes pour faire notre travail quand cela est possible, au point que l'activité du service est en partie paralysée. Nous constatons **qu'un risque réel pour notre santé existe si la situation devait rester inchangée.**

Nous refusons d'être responsable des conséquences de ces dysfonctionnements et nous rappelons que nos missions sont fondamentales à la bonne exécution des décisions judiciaires et participent à la sécurité publique dans ou hors les murs des établissements pénitentiaires.

Il est coupable et dangereux de nous empêcher de faire notre travail dans des conditions acceptables. Travail qui, rappelons-le, permet notamment l'accompagnement de personnes violentes, instables et pour certaines dangereuses, mais aussi de personnes isolées, fragiles, précarisées pour qui le SPIP est une ressource fondamentale.

Il est irresponsable et honteux, pour ceux qui, à la DAP et à la DI, sont responsables de ce fiasco, de maintenir à tout prix ce logiciel et de rester silencieux dans ces temps difficiles. Quel contraste avec le déluge de mails, de webinaires, de formations qui a précédé le lancement du logiciel !

En conséquence, les agents du SPIP des Vosges, réclament la fin de l'expérimentation de PRISME, le retour à APPI avec le transfert des données récemment enregistrées sur PRISME.

LE SPIP DES VOSGES N'EST PAS CANDIDAT A RESTER SITE PILOTE. NOUS REFUSONS DE SERVIR DE COBAYES A DES RESPONSABLES INCAPABLES D'ECOUTER. NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC EST TROP IMPORTANTE POUR ETRE COMPROMISE PAR LEUR REFUS D'ADAPTER LEURS DECISIONS AUX RESULTATS DECEVANTS DE PRISME

Le 02/05/2024